

Service émetteur : *Service Ressources Humaines*
Avril 2021

FICHE DE POSTE : Technicien sanitaire et de sécurité sanitaire Habitat et environnement extérieur

Agence Régionale de Santé de Mayotte
Direction de la Santé Publique
Service : Santé Environnement

IDENTIFICATION DU POSTE

Famille Professionnelle : Santé

Emploi-type : SAN 30A (chargé de surveillance sanitaire) et SAN100A (gestionnaire d'alerte et urgence sanitaire)

Fonction : Technicien sanitaire et de sécurité sanitaire

Date prévisionnelle de prise de fonction : dès que possible

Position dans la structure : placé sous la responsabilité de l'ingénieur d'étude sanitaire, responsable de la cellule Habitat, aménagement et environnement extérieur, service santé-environnement, Direction de la Santé Publique

Présentation de l'Agence régionale de santé de Mayotte :

L'ARS de Mayotte définit et met en œuvre la politique de santé publique sur le territoire, au regard des besoins de la population mahoraise. Dotée de 137 agents (144 en 2020), elle comporte :

- une direction générale
- une direction de la santé publique constituée par les services : santé environnement, lutte antivectorielle, veille et sécurité sanitaire et prévention
- une direction de l'offre de soins et de l'autonomie
- un secrétariat général qui a la charge des services « supports » (ressources humaines, affaires générales, budget/finances et systèmes d'information)

Situation sanitaire et sociale à Mayotte :

Mayotte est un archipel de l'Océan indien, de plus de 270 000 habitants (prévision 2019 - INSEE). Département français depuis 2011, il présente des caractéristiques démographiques et sanitaires hors normes. C'est le département le plus jeune de France : la moitié de la population à moins de 18 ans. Sa croissance démographique est très rapide, résultant d'une forte natalité (+ 42 % de naissances entre 2013 et 2018) et d'une immigration notable. Il accueille en effet une forte proportion de résidents, provenant en particulier des Comores, dont une partie se trouve en situation irrégulière et présente une grande précarité sanitaire et sociale.

On note également une progression importante des maladies chroniques (cancers, addictions, maladies nutritionnelles et métaboliques) et un certain nombre de pathologies dues à l'impact d'un environnement dégradé (eau non potable, air pollué, habitat insalubre, etc.).

En 2017, un tiers de la population n'avait pas accès à l'eau potable et 4 logements sur 10 constituent des constructions fragiles.

La densité médicale y est insuffisante, avec une faible représentation de la médecine libérale. Le secteur médico-social était inexistant il y a 10 ans, mais se trouve aujourd'hui en plein essor ; Le Centre Hospitalier de Mayotte, (qui compte un site principal, des dispensaires et des « centres de référence » périphériques) assure une permanence des soins décentralisée. Le CHM fait l'objet d'un ambitieux projet d'extension / restructuration / reconstruction à court terme.

Présentation du service :

Le service Santé Environnement a pour mission de conduire et animer la politique de santé environnementale dans une région monodépartementale, marquée par les spécificités d'un contexte ultra marin. Les principales actions reposent essentiellement sur la surveillance de l'état sanitaire de l'environnement et l'impact des modes de vie de l'homme sur lui-même et son milieu.

Le service intervient selon 2 niveaux d'actions :

- Prévention : missions de veille environnementale et sanitaire, de police sanitaire et d'expertise assurée par 3 unités : Eaux d'alimentation / Eaux de loisirs et promotion de l'hygiène / Habitat, aménagement et environnement extérieur;
- Gestion des alertes et des crises : évaluation et gestion des risques, en lien avec la plateforme VSS (Veille et Sécurité Sanitaire) de l'ARS Mayotte.

Le service Santé Environnement de l'ARS Mayotte est constitué de 3 cellules :

- La cellule Eaux d'Alimentation est composée d'un ingénieur d'études sanitaires, un technicien sanitaire et quatre adjoints sanitaires préleveurs, et sera renforcée prochainement par quatre services civiques en appui aux prélèvements.
- La cellule Eaux de loisirs, hygiène et sécurité sanitaire est composée d'un ingénieur d'études sanitaires et d'un technicien sanitaire.
- La cellule Habitat et Environnement Extérieur est composée d'un ingénieur d'études sanitaires et de deux techniciens sanitaires.

CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI A POURVOIR

Missions :

Instruction des procédures de traitement de l'insalubrité (Letchimy, Elan, etc.)

- Réalise les visites d'insalubrité ;
- Rédige les rapports correspondants sur la base des procédures internes au service, et tient à jour le tableau de bord ;
- Prépare les rapports de présentation au CODERST et les arrêtés traitement de l'insalubrité ;
- Assure le suivi des arrêtés de traitement d'insalubrité ;
- Réalise le constat global d'insalubrité et rédige les certificats d'insalubrité dans le cadre des opérations RHI ;
- Participe au déploiement de l'outil SI-Santé Habitat ;
- Participe à l'élaboration des bilans et de protocoles internes au service ;
- Mise à jour la base d'informations (procédures, modèles d'arrêtés, modèles de courriers).

Participation au Pôle Département de Lutte contre l'Habitat Indigne (PDLHI)

- Participe à des actions de formation des partenaires ;
- Participe aux réunions des instances du pôle et groupe de travail ;
- Participe à l'élaboration de documents d'information.

Contribution au PRSE

- Participe au suivi des actions du PRSE, volet « Milieu de vie et santé »

Appui, en tant que de besoins, aux missions en lien avec l'environnement extérieur :

- Appuie les communes pour l'application du RSD ;
- Participe à la gestion des plaintes et signalement et mise à jour du tableau de bord ;
- Participe à la sensibilisation des établissements sur la réglementation nuisances sonores ;
- Participe aux enquêtes de terrain conjointes sur des dossiers ponctuels ou en cas de situations d'urgence pour les alertes sanitaires ;
- Prépare les avis sanitaires sur les dossiers d'aménagement.

QUALIFICATIONS ET COMPETENCES REQUISES

Profil :

Niveau de formation : technicien sanitaire ou équivalent Bac +2

Compétences professionnelles requises :

Connaissances :

- Techniques et réglementations dans le champ de la santé environnementale
- Connaissance des modalités de fonctionnement administratif des ARS et des relations avec les partenaires institutionnels
- Utilisation/Maîtrise des principaux outils informatiques : Excel – Word – PowerPoint
- Démarches, méthodes et outils de l'évaluation et de la gestion des risques sanitaires
- Permis de conduire B

Savoir Faire :

- Mobiliser et valoriser les compétences
- Capacités d'organisation
- Capacité d'appui aux partenaires pour aboutir aux objectifs
- Capacité de synthèse
- Bonne expression écrite et orale
- Travail en équipe avec les partenaires

Savoir Être :

- Qualités relationnelles
- Aptitude au travail en équipe interdisciplinaire
- Capacité d'initiatives et d'adaptation
- Bonne capacité physique
- Disponibilité – notamment lié aux délais contraints par les procédures

CONTACT

Pour tout renseignement sur le poste,

Pierre TREMBLE – Responsable du Service santé- Environnement

Tél : GSM : 06.39.60.88.98 Tel : 02.69.63.47.87

Mail: pierre.tremble@ars.sante.fr

Hasinandrianina RUMAUX – Responsable de la cellule Habitat et Environnement Extérieur

Tél : GSM : 06.39.69.71.63 Tel : 02.69.61.82.56

Mail: hasina.rumaux@ars.sante.fr

Candidature à transmettre, accompagnée d'un CV et d'une lettre de motivation, au service des ressources humaines et du dialogue social :

Agence Régionale de santé de Mayotte

90, route nationale - Kawéni
97600 MAMOUDZOU

Mail : ars-mayotte-recrutement@ars.sante.fr

Date limite de réception des candidatures : 28 mai 2021